Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260322-2026D18-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
Des Côtes d'Armor

COMMUNE DE PLOUARET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du dimanche 22 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice :	19	Date de convocation :	18 mars 2026
Présents à la séance :	19	Date d'affichage :	18 mars 2026
Nombre de procurations :	00		
Nombre de votants :	19		

L'an deux mille vingt-six, le dimanche 22 mars à onze heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Nadine SALLOU-LE GUEN, Maire.

Présents : MM SALLOU-LE GUEN Nadine, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PERRON Sandra, BLANZIN Jérémy, LE CORRE Nathalie, GUEGAN Stéphane, KERVARREC Isabelle, CADIOU Gaby, LE GUERN Frédéric, LE GALLOU Gwenola, LELIEU Florence, LELONG Benjamin, LOUTRAGE Audrey, PRIGENT Sylvain, CHENAIS Titouan, PRIGENT Philippe, PRAT Jean-Yvon, LE BRAS JACOB Laëtitia, PASQUIOU Mélanie

Absents :

Procurations :

Secrétaire de séance : PERRON Sandra

N° 2026-18

Détermination du nombre et élection des membres élus au Conseil d'Administration du CCAS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 138 du Code de la famille et de l'aide sociale ;

Considérant l'installation du nouveau conseil municipal,

Considérant qu'il convient de renouveler le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) après chaque élection municipale,

Considérant que le nombre d'administrateurs relève de la compétence du conseil municipal,

Considérant que les représentants du conseil municipal sont élus au scrutin secret de liste à la proportionnelle au plus fort reste,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DÉCIDE DE FIXER à 7 le nombre de membres élus qui siégeront sous la présidence du Maire, membre de droit, au conseil d'administration du CCAS,

DÉCIDE DE FIXER à 7 le nombre de membres de la société civile,

DÉCIDE DE PROCÉDER à l'élection des 7 membres élus.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 022-212202071-20260322-2026D18-DE

Après avoir recueilli les listes des candidats, il est procédé à l'élection au scrutin secret des 7 membres titulaires du conseil municipal puis au dépouillement de ce scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 19

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

Bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- Liste unique présentée : 19 voix

Sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action Sociale de la commune de Plouaret :

Sandra PERRON

Isabelle KERVARREC

Gwenola LE GALLOU

Frédéric LE GUERN

Florence LELIEU

Jean-Yves LE GUEUZIEC

Laëtitia LE BRAS JACOB

Le Maire,
Nadine SALLOU-LE GUEN

Le Secrétaire de séance,
Sandra PERRON